



Compte-rendu USD-FO du (deuxième après celui du 15 mai) GT de suivi du PRA de la DI PACA-CORSE du 25 mai 2020.

GT présidé par le DI (format audio), en présence des DR+chefs du PLI et du personnel.

Ce qu'il faut retenir :

Réception de sprays .
Il manque toujours des petits flacons de gels.
Arrivée de nouveaux plexiglas (8)

Les chiffres :

Présentiel:

le 15 mai : 288 agents présents, 154 en télétravail et 150 en ASA diverses.
le 20 mai: 500 présents, 196 en télétravail et 225 en ASA diverses.

L'USD-FO s'est étonnée de la forte hausse des agents en présentiel.

Le DI nous indique qu'en fait, il y a un peu moins de 50% des agents qui sont en présentiel au niveau de notre DI.

Il y a une stabilité.

C'est naturellement une moyenne et cela dépend des sites.

A titre d'exemple, un bureau comme Marignane connaît un fort présentiel car il y a une grosse pression avec le dédouanement des masques en particulier.

L'USD FO avait demandé au premier GT de suivi des chiffres de dédouanement de masques :

A ce jour plusieurs dizaines de millions pour notre DI (80), essentiellement Marignane mais aussi d'autres bureaux également, notamment Nice aéroport (plusieurs millions) et Monaco (6 millions).

On nous précise qu'il y a des rotations de présence entre les agents et qu'il convient d'étudier cela au niveau de chaque pôle (est cité l'exemple du bureau de Marseille-Port).

Les contrôles :

Nouvelle note de la DG du 19 mai.

Notamment :

Pour le contrôle des véhicules légers, contrôle « si doute fondé » nous indique le DI.

Les contrôles des trains et autocars (en contrôle embarqué) ne reprennent pas dans l'immédiat.

Les contrôles de navires peuvent reprendre sur les lignes sensibles (si navires, mais le trafic reprend très doucement).

Avis sanitaire préalable de la capitainerie.

Les contrôles de conteneurs se poursuivent (cf RIP-OFF)

Idem pour le fret express avec respect des règles sanitaires .

De manière générale , l'activité dans les aéroports est très faible.

Précision importante de la part du DI sur un sujet qui avait fait débat au cours du précédent GT de suivi du PRA:

Un agent a la possibilité de porter un masque dès qu'il le juge nécessaire pour sa protection. Pour l'USD-FO cela a le mérite d'être dit.

Concernant les masques, nous est précisé que ceux fournis par la préfecture ne sont pas d'une qualité exceptionnelle (cf problème des lanières pas très résistantes) .

Pour information, livraison de + de 4200 masques lavables par la préfecture du département 13, le mercredi 27 mai .

Livraisons en cours ou à venir pour les autres départements qui composent notre DI.

A titre d'exemple, a été décidé en CHSCT pour le 06 que chaque agent recevrait des masques.

Le télétravail (qui pour l'USD-FO doit être massivement employé en cette période de crise sanitaire et avec une harmonisation dans un cadre national) est toujours à privilégier si cela est possible.

C'est le chef de service qui détermine qui peut faire du télétravail.

Une des limites étant le nombre d'ordinateurs portables (cf accès rapido/sécurité connexion).

Un rappel important du DI: avis obligatoire du médecin de prévention pour la reprise au travail des agents déclarés vulnérables.

Une volonté : à partir du 2 juin il n'y aurait plus de collègue en ASA pour baisse d'activité.

Dans le cadre de ce GT des précisions nous sont apportées par les DR sur le fonctionnement des cotes de services en SU, la durée des vacations et les missions effectuées selon le dispositif mis en place.

Le DR de Nice tient à souligner que les services douaniers sont plus présents et performant actuellement pendant les horaires sensibles que d'autres services (gendarmerie etc...). **Pour l'USD-FO c'est très bien de le dire.**

A une question de l'USD-FO, il nous est bien précisé que les ASA pour baisse d'activité sont gérées à l'échelle des chefs de service qui décident.

Un point est fait sur la gestion des jours de congés à prendre d'ici le 31 mai prochain (cf ordonnance sur les RTT/CA).

Pour l'USD-FO ,outre le fait que ce délai est trop court,cela peut paraître contradictoire alors qu'on demande sur cette même période de reprise de l'activité de plus en plus de présence dans les services.

Les chefs de service (sans parler de la charge de travail supplémentaire) sont en « première ligne » pour mettre en musique une ordonnance que nous avons depuis son origine condamnée, contestée et combattue !

A partir du 2 juin il faudra une attestation pour bénéficier d'ASA pour garde d'enfant si pas d'école ou possibilité de garde.Les agents des douanes ne sont pas prioritaires à l'inverse de la police ou des agents hospitaliers par exemple.

En fin de GT un point a été fait sur la tenue du CT-SD de la DI PACA-CORSE du 4 juin (finalisation du transfert de la TGAP vers la DGFIP d'ici 2021).Dans le cadre de la gestion de cette crise sanitaire l'USD-FO n'a trouvé rien à redire sur la tenue de réunions institutionnelles en mode audio-conférence (même si ce n'est pas l'idéal).

Toutefois sur des sujets qui impactent ou impacteront nos structures douanières et donc l'avenir des agents,il n'est pas question de pérenniser un dialogue social minimaliste sur la forme.

Sur l'objet du prochain CTSD nous demandons simplement un report (pour rappel fin de l'état d'urgence sanitaire le 10 juillet) afin de pouvoir le tenir dans de bonnes conditions (en présentiel et en toute sécurité sanitaire) et non en mode dégradé (audio).

D'ici le mois de septembre prochain (date des inscriptions sur le tableau des mutations pour les agents restructurés) il y a incontestablement une marge...C'est le message que l'USD-FO fera passer au niveau DG/ministériel, car on a bien compris d'où venait cette volonté de poursuivre à la « hussarde » le démantèlement de nos missions,faisant fi du contexte de crise sanitaire actuel...

Calendrier : prochain GT de suivi le 5 juin prochain.

L'USD-FO était représentée par Frédéric MICHEL et Jean-Philippe SANCEY.

